



**EURO RESSOURCES ANNONCE SES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE
31 DÉCEMBRE 2021**

Paris, France, le 24 février 2022 : EURO Ressources S.A. (« EURO » ou la « Société ») (Paris : EUR) a publié aujourd'hui ses résultats financiers audités, établis conformément au référentiel comptable français ainsi que ses résultats financiers audités, établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces résultats financiers audités ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 février 2022. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en euros (« € »).

Faits marquants

Selon le référentiel comptable français, EURO a enregistré un bénéfice net de 10,1 millions d'euros (0,162 € par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, contre 10,8 millions d'euros (0,173 € par action) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Selon les IFRS, EURO a enregistré un bénéfice net de 7,6 millions d'euros (0,122 € par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, contre 14,0 millions d'euros (0,223 € par action) en 2020.

Selon le référentiel comptable français, EURO a comptabilisé des produits de 12,8 millions d'euros en 2021, en baisse par rapport aux 19,2 millions d'euros comptabilisés en 2020.

En IFRS, EURO a enregistré des produits d'exploitation de 12,6 millions d'euros en 2021, en baisse par rapport aux 19,2 millions d'euros comptabilisés en 2020.

Le 10 juin 2021, EURO a versé des dividendes d'un montant de 15,6 millions d'euros (0,25 € par action).

Liquidités et sources de financement

Au 31 décembre 2021, le montant de la trésorerie s'élevait à 20,4 millions d'euros, contre 31,5 millions d'euros au 31 décembre 2020. Cette baisse, qui résulte principalement de la distribution de dividendes, de l'acquisition de l'actif de redevances du projet Bomboré et du paiement de l'impôt sur le résultat, a été partiellement compensée par la trésorerie générée par les activités opérationnelles.

Titres négociables

EURO détient des titres négociables dans des sociétés minières présentes sur un marché volatil. Le risque de variation des cours est lié à la fluctuation des cours des titres négociables. Ces investissements en titres négociables sont comptabilisés à la juste valeur.

Au 31 décembre 2021, les titres négociables comprenaient 19 095 345 actions d'Orea Mining Corp. (« Orea ») (9,3 % des actions en circulation ; 9,7 % au 31 décembre 2020) et 3 819 069 actions d'Allegiant Gold Ltd. (« Allegiant ») (4,9 % des actions en circulation ; 6,2 % au 31 décembre 2020).

En IFRS, la Société a comptabilisé en 2021 dans les autres éléments du résultat global un profit latent de 1,2 million d'euros résultant de la baisse de la juste valeur des titres négociables (profit latent de 0,7 million d'euros en 2020).

Selon le référentiel comptable français, la Société a constaté un renversement de provision de 0,4 million d'euros suite à l'augmentation de la juste valeur des titres négociables (dépréciation de 0,2 million d'euros en 2020), comptabilisé dans les résultats financiers au compte de résultat.

Actifs de redevances

Se reporter au rapport de gestion pour de plus amples informations.

Au 31 décembre 2021, d'après les tests de dépréciation de la Société, les faits et les circonstances ne révélaient pas d'indice de perte de valeur potentielle pour Rosebel et Bomboré.

En ce qui a trait à Paul Isnard, les déclarations faites en 2019 par le gouvernement français concernant la Compagnie Minière Montagne D'Or ont créé une incertitude quant à la délivrance des différentes autorisations et permis non encore obtenus et nécessaires au développement du projet, et peuvent ainsi potentiellement affecter les capacités opérationnelles et financières du projet. La joint-venture attend toujours la décision du Conseil d'État sur le dernier recours déposé par le gouvernement français sur le renouvellement des titres miniers de Montagne d'Or, suite au fait que la Cour administrative d'appel de Bordeaux avait rejeté l'appel du gouvernement français en juillet 2021. Dans ces circonstances, la Société maintient les mêmes hypothèses relatif au test de dépréciation réalisé le 31 décembre 2020, et continue donc de présumer que les diverses autorisations et permis seront accordés dans des conditions permettant à la joint-venture de poursuivre ce projet, bien que le calendrier soit quelque peu incertain. Aucune dépréciation n'a donc été comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2021.

Analyse des résultats financiers établis conformément au référentiel comptable français pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comparativement à 2020

Selon le référentiel comptable français, les produits ont totalisé 12,8 millions d'euros en 2021, en baisse par rapport aux 19,2 millions d'euros comptabilisés en 2020. Ces produits provenaient principalement de la redevance liée à la mine Rosebel en 2021 et exclusivement de la redevance liée à la mine Rosebel en 2020. Le déclin des produits était principalement attribuable à la diminution de la production d'or de 104 319 onces en 2021 comparativement à 160 412 onces en 2020 (6,5 millions d'euros). Ceci s'explique principalement par la baisse de la productivité de la main-d'œuvre en raison de la situation de la COVID-19, ce qui a entraîné une réduction globale des niveaux d'activité à Rosebel en 2021. La diminution des produits est également expliquée par l'appréciation de l'euro (0,4 million d'euros), en partie compensée par un cours moyen de l'or plus élevé de 1 797 dollars américains l'once en 2021, contre 1 718 dollars américains l'once en 2020 (0,3 million d'euros). En 2021, les produits comprennent également un gain de change de 0,2 million d'euros au titre d'opérations commerciales.

Selon le référentiel comptable français, les charges d'exploitation (hors dotation aux amortissements et dépréciations) se sont élevées à 0,8 million d'euros en 2021, contre 1,1 million d'euros en 2020. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des charges administratives.

Les dotations aux amortissements de 0,1 million d'euros en 2021 étaient inférieures comparativement à 0,2 million d'euros en 2020, ce qui est essentiellement dû à la baisse de la production de la mine Rosebel en 2021.

Les produits des placements se sont élevés à 0,1 million d'euros en 2021, par rapport à 0,3 million d'euros en 2020. Ce recul est principalement imputable à la diminution des soldes bancaires en 2021.

Selon le référentiel comptable français, les résultats financiers comprennent des gains de change sur les comptes bancaires de 1,5 million d'euros en 2021 comparativement à des pertes de change sur les comptes bancaires de 2,7 millions d'euros en 2020. Les gains de change sont en majeure partie dus à d'importantes fluctuations des taux de change utilisés en 2021 pour convertir les comptes bancaires libellés en dollars américains. Cet écart de change positif en 2021 par rapport à l'écart négatif en 2020 s'explique principalement par l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain en 2021, comparativement à une appréciation en 2020.

Selon le référentiel comptable français, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 3,8 millions d'euros en 2021, contre 4,4 millions d'euros en 2020. Ce recul tient principalement à l'incidence fiscale de la baisse du résultat, partiellement compensé par des écarts de conversion et par l'incidence fiscale de la variation de la juste valeur des titres négociables.

Données financières (IFRS)

Depuis le 31 décembre 2010, EURO ne prépare et ne publie plus d'états financiers consolidés en application de la loi française ; seul le référentiel comptable français peut être appliqué à la présentation des états financiers individuels et soumis à l'approbation des actionnaires. Toutefois, afin de se conformer aux exigences canadiennes et d'avoir une équivalence des informations selon le référentiel français et le référentiel canadien, les informations suivantes sur les résultats financiers selon les IFRS sont fournies à titre comparatif.

Comparaison de 2021 par rapport à 2020 (IFRS)

Selon les IFRS, EURO a enregistré un bénéfice net de 7,6 millions d'euros (0,122 € par action) en 2021, contre 14,0 millions d'euros (0,223 € par action) en 2020.

En IFRS, les produits ont totalisé 12,6 millions d'euros en 2021, en baisse par rapport aux 19,2 millions d'euros comptabilisés en 2020. Ils provenaient exclusivement de la redevance de la mine Rosebel en 2021 et en 2020. Le déclin des produits était principalement attribuable à une diminution de la production d'or à 104 319 onces en 2021, comparativement à 160 412 onces en 2020 (6,5 millions d'euros). Ceci s'explique principalement par la baisse de la productivité de la main-d'œuvre en raison de la situation de la COVID-19, ce qui a entraîné une réduction globale des niveaux d'activité à Rosebel en 2021 et également en raison de la saison des pluies exceptionnellement sévère qui a eu un impact négatif sur la production minière en 2021. La diminution des produits est également expliquée par l'appréciation de l'euro (0,4 million d'euros), en partie compensée par un cours moyen de l'or plus élevé de 1 797 dollars américains l'once en 2021, contre 1 718 dollars américains l'once en 2020 (0,3 million d'euros).

Les charges d'exploitation se sont élevées à 0,7 million d'euros en 2021, un niveau stable par rapport à 2020.

Les dotations aux amortissements se sont élevées à 0,2 million d'euros en 2021, contre 0,3 million d'euros en 2020, une baisse essentiellement due à la diminution de la production de la mine Rosebel.

Les produits des placements se sont élevés à 0,1 million d'euros en 2021, par rapport à 0,3 million d'euros en 2020. Ce recul s'explique principalement par la diminution des soldes bancaires en 2021.

EURO a comptabilisé une perte de change de 0,2 million d'euros en 2021, contre une perte de 0,1 million d'euros en 2020, essentiellement due à une réévaluation des dividendes à payer, des comptes bancaires et de la charge d'impôt sur le résultat.

En IFRS, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 4,0 millions d'euros en 2021, contre 4,4 millions d'euros en 2020. Ce recul, qui tient principalement à l'incidence fiscale de la baisse du résultat, a été partiellement compensé par les écarts de conversion.

Comparaison du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2021 par rapport à la même période en 2020 (IFRS)

Au quatrième trimestre 2021, EURO a fait état d'un bénéfice net en IFRS de 2,6 millions d'euros (0,042 € par action), à comparer aux 2,8 millions d'euros (0,044 € par action) du quatrième trimestre 2020.

Les produits se sont établis à 3,5 millions d'euros pour le quatrième trimestre 2021, en hausse par rapport aux 3,0 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2020. Ces produits provenaient exclusivement de la redevance de la mine Rosebel aux quatrième trimestres 2021 et 2020. La hausse des produits, qui s'explique principalement par l'augmentation de la production d'or à 28 162 onces au quatrième trimestre 2021 comparativement à 23 758 onces à la même période de 2020 (0,6 million d'euros), et par la dépréciation de l'euro (0,1 million d'euros), a été en partie neutralisée par un cours moyen de l'or moins élevé au cours du quatrième trimestre de 2021 de 1 795 dollars américains l'once, contre 1 874 dollars américains l'once au quatrième trimestre 2020 (0,2 million d'euros).

En IFRS, EURO a comptabilisé au quatrième trimestre 2021 une charge d'impôt sur le résultat de 0,6 million d'euros, contre 0,1 million d'euros au quatrième trimestre 2020. Cette hausse, qui tient principalement à des écarts de conversion, a été partiellement compensée par l'incidence fiscale de la variation de la juste valeur des titres négociables.

Perspectives

En 2021, la production afférente aux redevances Rosebel s'est élevée à 104 319 onces et devrait s'établir entre 113 000 et 139 000 onces en 2022. Il est prévu que la redevance Rosebel apporte à la Société des produits compris entre environ 12,2 millions d'euros et 15,2 millions d'euros (14,7 millions de dollars américains et 18,2 millions de dollars américains) en 2022. Ces produits avant impôt sont basés sur un cours de l'or établi à 1 700 dollars américains l'once et sur un taux de change de 1,20 dollar américain pour 1 euro. L'impact des fluctuations du cours moyen de l'or sur les produits annuels d'EURO, sur la base d'une production estimée de 126 000 onces, se chiffrerait à environ 1,2 million de dollars américains pour chaque variation de 100 dollars américains l'once. L'incidence d'une fluctuation de 5 % du taux de change moyen sur les produits annuels d'EURO avoisinerait 0,7 million d'euros.

La production commerciale du projet Bomboré devrait démarrer au troisième trimestre de 2022.

Les flux de trésorerie d'EURO devraient être affectés principalement par le versement d'impôts sur le résultat.

Pandémie mondiale liée à la COVID-19

La pandémie mondiale de la COVID-19 continue d'évoluer. Malgré les vastes programmes de vaccination de masse qui cherchent à limiter l'incidence du virus dans de nombreux pays, dont le Canada et le Suriname, l'émergence de nouveaux variants, comme le nouveau variant Omicron, a provoqué une nouvelle augmentation rapide des taux d'infection dans le monde. Les protocoles précédemment mis en œuvre restent en place et sont revus en permanence pour s'adapter à l'évolution de la situation. La Société continue de surveiller étroitement cette évolution et de prendre les mesures nécessaires pour gérer les effets de la pandémie de la COVID-19 sur tous les aspects de ses activités.

À Rosebel, la situation liée à la COVID-19 a commencé à se stabiliser et s'est améliorée au cours du quatrième trimestre, mais le nouveau variant Omicron demeure une préoccupation car les nouveaux cas enregistrés en janvier 2022 étaient les plus élevés depuis le début de la pandémie. Au cours de 2021, les niveaux de productivité de la main-d'œuvre ont été affectés dû au fait qu'environ 40% de la main-d'œuvre totale a eu la COVID-19 depuis le début de la pandémie. Le site continue de surveiller la situation et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation pour réduire les effets négatifs, notamment en s'engageant activement dans des initiatives communautaires. Environ 41 % de la main-d'œuvre était entièrement vaccinée en date de décembre 2021.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont les principaux actifs sont une redevance sur la mine d'or Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »), une redevance relative aux concessions Paul Isnard, une production d'argent auprès d'une filiale d'Orezone Gold Corporation (« Orezone »), et des titres négociables. La mine d'or Rosebel est détenue à 95 % et exploitée par IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD »). La redevance sur la production nette d'affinage couvre la production future des concessions Paul Isnard et une zone d'intérêt les entourant en Guyane française, détenue dans le cadre d'un accord de joint-venture entre Orea Mining Corp. et Nord Gold SE (« Compagnie Minière Montagne d'Or »). Au titre de la production d'argent, EURO recevra 50 % de la production d'argent payable sur la durée de vie de la mine du projet Bomboré d'Orezone, situé au Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest.

EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. Au 31 décembre 2021, IAMGOLD France S.A.S. (« IAMGOLD France »), une filiale indirectement détenue en totalité par IAMGOLD, détenait environ 89,71 % de toutes les actions en circulation d'EURO. Au 31 décembre 2021, IAMGOLD France détenait 56 058 191 actions représentant 112 116 382 droits de vote, soit environ 94,25 % des droits de vote d'EURO. Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

Notes concernant les prévisions : *certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.*

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez-vous adresser à :

Tidiane Barry
Directeur Général
Tél. : +1 450 677 0040
Email : tbarry@euroressources.net

Sophie Hallé
Directeur Général Délégué
Tél. : +1 450 677 0040
Email : shalle@euroressources.net